

SAINT JULIEN LABROUSSE
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 12 OCTOBRE 2018

Présents : Mmes FOURET Magali, BOUIX Monique, TESTARD Annie, Mme BALTASSAT Francine, et Ms CROS Christian, LADREYT André, PRAMAYON Jean Pascal.

Absents représentés : Mr LUQUET Roland est représenté par Mr CROS Christian.

Absents excusé : Mr MAZOT Hervé, MICHEL Didier.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

MME FOURET Magali est nommée secrétaire de séance.

La séance débute à 20h40.

Le Conseil valide à l'unanimité le compte rendu de la séance précédente et passe de ce fait à l'ordre du jour.

Madame le Maire notifie à l'ensemble des élus présents que différents points sont à ajouter à l'ordre du jour : Vote POUR : 8 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

01 – COMMUNE NOUVELLE

Après une discussion et un tour de table sur l'opportunité de créer une commune nouvelle regroupant LES NONIERES et ST JULIEN LABROUSSE, le Conseil municipal passe au vote.

Constatation est faite que les groupes de travail et les réunions se feront en semaine et ne seront pas forcément adaptés aux conseillers souhaitant participer (eux-mêmes travaillant à côté).

Vote POUR : 5 CONTRE : 2 ABSTENTION : 1

02 – NOUVELLE DEMANDE DE DUP

Après explication de cette nouvelle demande, le Conseil valide la cession à partir du moment que la partie du domaine public est non numéroté et non circulant.

Vote POUR : 7 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1

La même délibération est prise pour la demande de Mr Argaud et Mme Aulagnier car elle fait partie des mêmes caractéristiques.

Vote POUR : 8 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

03 – RECRUTEMENT CONTRACTUEL POUR REMPLACEMENT D'UN AGENT

Mme le Maire explique qu'il est nécessaire de prendre une délibération pour permettre de recruter un agent contractuel lorsque les agents titulaires sont indisponibles pour diverses causes (ex : accident du travail, maladie, etc ...).

Vote POUR : 8 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

04 – DESIGNATION DE DELEGUE DE L'ADMINISTRATION POUR COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES

Mr MICHEL Didier est désigné délégué titulaire pour la fonction de délégué de l'administration.

Vote POUR : 8 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

06– QUESTIONS DIVERSES

- Une remarque est faite : que depuis le déplacement des jardinières devant le bar, le lavoir est obstrué par les voitures qui viennent s'y garer. Il faudra penser à matérialiser les emplacements à la montée de la place et voir pour installer des barrières amovibles pour solutionner ce problème et ainsi permettre d'offrir l'été des places pour les clients du bar.

- La question se pose de mettre des ralentisseurs ou des chicanes, il faudrait interpeller le département pour trouver une solution.

Fin de la séance : 22H08